

Septembre 2022

Chers parents,

Il me fait plaisir de vous transmettre la première édition de l'Info-Parents de l'année scolaire 2022-2023.

Dans ce document, vous retrouverez principalement les dates importantes à retenir, des messages particuliers et des informations sur les activités tenues à l'école. Comme il s'agit de la 1<sup>re</sup> parution, des informations quant aux mesures sanitaires et au fonctionnement de l'école y sont également insérées.

Je vous souhaite une belle année scolaire et une bonne rentrée! 😊

Nathalie Decamps  
Directrice

## DATES À RETENIR



**31 août au 5 septembre** ⇒ Rentrée progressive des enfants du préscolaire

**8 septembre** ⇒ Rencontre de parents-enseignant(e) à 18 h 30

**8 septembre** ⇒ Assemblée générale annuelle des parents, à 19 h 45, à la cafétéria

**12 septembre** ⇒ Dîner spécial de la rentrée

**30 septembre** ⇒ Prise de présence officielle

**30 septembre** ⇒ Petit marathon

## COVID

Cette année, l'école NDA maintient certaines mesures sanitaires. La rigueur dans l'application de nos mesures a porté fruit et la continuité sera rassurante pour tous. Ainsi, voici une liste de mesures mises en place :

### Masque :

- Le masque est porté sur une base volontaire. Or, les enfants qui sont atteints de la Covid, à la suite d'un isolement de 5 jours, peuvent revenir en classe dès la 6<sup>e</sup> journée si leur état le permet. Dans ce cas le port du masque est obligatoire de la 6<sup>e</sup> à la 10<sup>e</sup> journée suivant l'apparition des symptômes ou du test positif.

### Lavage des mains

- Toutes les portes d'entrée dans l'école et tous les locaux sont munis d'une bouteille de désinfectant. Les élèves devront se désinfecter les mains à l'entrée et à la sortie d'un local et de l'école.
- Il en est de même pour les visiteurs qui utilisent la porte d'entrée principale de l'école.

### Tests rapides

- Dès la 1<sup>re</sup> journée d'école, deux boîtes de tests rapides ont été remises à chacun des élèves qui les apportent à la maison pour utilisation au besoin.

### Dîner

- Les enfants du préscolaire dîneront dans leur classe respective. Les enfants de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année dîneront à la cafétéria. Les niveaux de 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année ont chacun un local réservé à leur niveau pour la prise de repas. Mis à part le lavage de main, il n'y a pas de mesure sanitaire liée à la Covid pour la prise du repas.

### Dîner

- Les fontaines d'eau sont accessibles aux élèves uniquement pour remplir leur bouteille d'eau. **Ainsi, nous demandons aux parents de fournir une bouteille réutilisable à leur enfant.**

## HORAIRE DE L'ÉCOLE

L'horaire des cours de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption est de 8 h 10 à 15 h 20. Étant donné qu'il n'y a pas de surveillance sur la cour le matin avant 8 h 05, les élèves circulant à pied, à bicyclette ou déposés en automobile ne devraient pas arriver avant 8 h 05.

Les enfants qui dînent à la maison doivent revenir à l'école à 12 h 55 par la cour d'école.

## CIRCULATION AUTOUR DE L'ÉCOLE

La sécurité est notre priorité et l'affaire de tous. Le Service de police de Châteauguay a préparé un communiqué de presse invitant la population à la prudence, à la courtoisie et à l'indulgence autour des établissements scolaires pour assurer la sécurité de tous.

Vous êtes invités à lire les recommandations qui se trouvent en pièces jointes.

Septembre 2022

## PAIEMENTS

Votre paiement pour le matériel didactique doit être effectué au plus tard le **30 septembre prochain**.

Pour les frais du Service de garde et ceux de la surveillance du midi, la facturation se fera tous les derniers jours du mois via le Portail-Parents. Le paiement sera attendu dans les 30 jours suivant la facturation. Les modes de paiement acceptés sont les cartes de crédit, les cartes de débit, les paiements Internet (procédure en pièce jointe), les chèques et l'argent comptant. Les chèques doivent toujours être faits au nom du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (CSSDGS). Ne pas oublier d'inscrire le nom de votre enfant, son groupe et la raison d'être de votre chèque au verso. L'argent comptant doit toujours transiter entre les mains des adultes.

## RENCONTRE PARENTS-ENSEIGNANT(E) ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PARENTS

Une rencontre parents-enseignant(e) est prévue :

**8 septembre à 18 h 30**

Les modalités vous seront envoyées par courriel sous peu.

L'assemblée générale annuelle de parents se tiendra également le 8 septembre à 19 h 45 à la cafétéria.

## CAFETERIA NDA

L'équipe de la cafétéria pilotée par Mesdames Erendira et Maria est prête à cuisiner pour vos enfants. Afin de compléter l'équipe de cafétéria, le conseil d'administration est toujours à la recherche d'une personne pour combler un poste de 3 heures par jour en avant-midi. Les personnes intéressées peuvent communiquer avec le secrétariat de l'école. Actuellement, le conseil d'administration bénéficie de service gratuit d'une comptable qui souhaite donner au suivant. Si un parent qui détient une expertise comptable désire offrir ses services, veuillez communiquer également avec le secrétariat.

Nous vous rappelons que votre enfant peut bénéficier en tout temps des dîners de la cafétéria via l'achat de billets (voir le détail des coûts et le menu dans l'agenda) ou avec le forfait au mois (communiquez au 514-380-8899, poste 4455).

**Notez déjà qu'un dîner spécial pour la rentrée est prévu le 12 septembre. Si vous désirez que votre enfant y participe, vous n'avez qu'à retourner le coupon-réponse de la lettre d'invitation (qui vous sera remise sous peu).**

## ALLERGIES

Les noix et arachides sont défendues à l'école, autant dans les lunchs que dans les collations, afin qu'il n'arrive pas d'événements fâcheux aux enfants souffrant d'allergies sévères.

## OPÉRATION IDENTIFICATION

Chaque année, plusieurs vêtements, effets scolaires et boîtes à lunch demeurent sur les tablettes ou dans la boîte d'objets perdus sans être réclamés. Malgré nos efforts pour s'assurer que chaque enfant puisse récupérer son bien, il en reste toujours beaucoup. Ainsi, nous vous demandons d'identifier ce qui appartient à votre enfant afin de nous faciliter la tâche dans nos recherches de propriétaires. C'est en quelque sorte une façon d'économiser!

## LES PARENTS À L'ÉCOLE

Lorsque vous vous présentez à l'école, vous devez vous diriger au secrétariat pour exposer vos besoins (ex. venir chercher votre enfant, lui apporter un objet oublié, etc.). Aucune personne ne doit circuler dans l'école sans autorisation. Cette consigne doit être respectée puisqu'elle a comme origine première la sécurité de tous les enfants de l'école.

Nous apprécions les parents qui peuvent faire du bénévolat. Il sera possible cette année de vous accueillir. Nous vous demandons toutefois de vous présenter au secrétariat à votre arrivée afin d'obtenir une cocarde vous identifiant comme bénévole à NDA. À votre départ, vous la remettez au secrétariat. Nous retenons ce moyen afin qu'aucune personne non autorisée ne circule dans l'école.

Septembre 2022

## PRISE DE PRÉSENCE OFFICIELLE

Le 30 septembre de chaque année se tient la prise de présence officielle. Il s'agit d'un exercice administratif. Nous vous demandons d'éviter de prendre des rendez-vous pour votre enfant durant cette journée. Sa présence à l'école est requise. Si toutefois, votre enfant devait s'absenter, nous vous demanderons de compléter un formulaire confirmant sa fréquentation scolaire.

## ABSENCES, RETARDS ET DÉPARTS

Veuillez informer l'école, par téléphone ou par un billet écrit, de l'absence, du retard ou du départ hâtif de votre enfant. Si vous ne pouvez joindre le secrétariat, prière de laisser le message sur la boîte vocale (4451). Il est important d'appeler avant 13h si votre enfant s'absente en après-midi ou pour nous informer d'un changement concernant les autobus ou le service de garde. Vous comprendrez qu'il n'est pas sécuritaire de laisser un message en fin de journée pour mentionner, par exemple, que votre enfant ne prendra pas l'autobus ce jour-là. Votre collaboration est souhaitée pour faciliter notre organisation et assurer la sécurité de vos enfants.

## CODE DE VIE - NOUVEAUTÉ

L'agenda de votre enfant est un outil de communication privilégié entre l'école et la famille. Nous vous demandons de le lire attentivement et de le signer.

À compter de cette année, l'école NDA s'appuie sur l'approche du soutien au comportement positif pour son code de vie. Cette approche consiste à enseigner les comportements attendus des élèves. À cet égard, des affiches dans toutes les aires de l'école rappellent le comportement attendu. Vous pouvez visionner notre code de vie en cliquant sur le lien suivant : <https://youtu.be/cSdll-Es64M>. Les enfants recevront les enseignements de ces comportements par tous les intervenants de l'école. Ils se verront valorisés lorsqu'ils mettront en application les attentes comportementales.

D'autre part, les écarts de conduite seront consignés et les parents seront également informés.

## COMMUNICATIONS AVEC LE PERSONNEL DE L'ÉCOLE

Si vous désirez rencontrer un membre du personnel de l'école, veuillez prendre rendez-vous en communiquant avec le secrétariat au (514) 380-8899 poste 4451. Cependant, sachez qu'une boîte vocale est en tout temps accessible à ce numéro et enregistre vos messages.

« Au fil des saisons, ensemble,  
nous apprenons. »

